



**PREFET DE
HAUTE MARNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Arc-en-Barrois

dossier n° DP 052 017 26 S0007

date de dépôt : 27 mars 2026

demandeur : Monsieur BAVOILLOT Yvon

pour : la construction d'un mur avec pose de
grilles et la construction d'un mur de clôture
avec pose d'un portail

adresse terrain : 10 Route de Giey - Montrot, à
Arc-en-Barrois (52210)

Affaire suivie par :
Sylvie DELGADO
03 25 87 55 84

**CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION
À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune**

Le maire de la commune de Arc-en-Barrois certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de BAVOILLOT Yvon enregistrée sous le numéro **DP 052 017 26 S0007** pour le projet ci-dessus référencé avant le **27/04/2026**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Arc-en-Barrois, le 28/05/2026

Le maire,
(nom, prénom et qualité du signataire)

Le Maire
Philippe FREQUELIN

